

**47700**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 AVRIL 2025**

**N° DEL 110425-12**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT- PROTECTION ET DEFENSE DES ZONES DEJA URBANISEES CONTRE LES INCENDIES**

L'an deux mille vingt-cinq le onze avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de PINDÈRES, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DARROUMAN Michel, Maire.

Membres du Conseil Municipal :	<b>11</b>
Membres présents :	<b>11</b>
Nombres de votants :	<b>11</b>
Pour :	<b>11</b>
Contre :	<b>00</b>
Abstention :	<b>00</b>

**Etaient présents :** M. ARNOULD Edouard, M. BOUTEMY Philippe, M. DARROUMAN Michel, Mmes DASSONVILLE Françoise, DENAULES Jocelyne, M. FONSECA François, M. GIRARD Laurent, Mme IANOTTO Sophie, M. MUZOTTE Christian, Mme TEULIERE Isabelle, Mme VIENNE-SENTENAC Françoise.

Date de convocation : 04/04/2025

Secrétaire de séance : Mme DASSONVILLE Françoise

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le fond d'accélération de la transition écologique vise à subventionner les investissements locaux des collectivités territoriales favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Le fond vise à apporter un soutien financier aux politiques et aux actions de prévention que mènent les collectivités territoriales, pour amplifier l'efficience de la politique publique de prévention des incendies de forêt et de végétation.

Le projet éligible pour ce qui nous concerne est :

- L'installation de 2 réserves d'eau pour la protection et défense des zones déjà urbanisées contre les incendies pour un montant de **44 230,16 € H.T soit 53 076,19 € TTC**

Le taux de subvention peut aller jusqu'à 80 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ↳ **DECIDE** d'entreprendre ces opérations d'investissement ;
- ↳ **PREVOIT** d'inscrire au budget 2025 les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération au vu des devis présentés ;
- ↳ **AUTORISE** M. le Maire à déposer la demande de subvention au titre du Fond Vert 2025
- ↳ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

~~~~~

MAIRIE  
DE  
PINDERES



47700

AR Prefecture

047-214702052-20250411-DEL110425\_12-DE

Reçu le 16/04/2025

Publié le 16/04/2025

|                                                      |                        |
|------------------------------------------------------|------------------------|
| Etat – Fonds Vert 2023 ( <b>80 %</b> du montant H.T) | 34 584.13 € H.T.       |
| Autofinancement                                      | 9 646.03 € H.T.        |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>44 230.16 € H.T</b> |

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Au registre sont les signatures

La Secrétaire,  
Françoise DASSONVILLE

Le Maire,  
M. DARROUMAN